



Entente n° 47

La Source d'Agir !

La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

Titre du projet :	Programme de vidange des installations septiques
Organisme responsable :	Ville de Lévis
Résumé du projet :	À compter du printemps 2016, la Ville de Lévis instaurera un programme de vidange des installations septiques présentes sur son territoire (environ 3 400 installations). L'objectif est de garantir la vidange et le traitement des boues des installations septiques conformément à la réglementation en vigueur.
Conformité au plan directeur de l'eau :	<p>Enjeu A : Amélioration de la qualité et de la quantité d'eau afin de réduire les risques pour la santé de la population et des écosystèmes</p> <p>Orientation A.1 : Réduire les sources de pollution ponctuelle</p> <p>Objectif A.1.1 : Réduire le nombre de rejets résidentiels d'eaux usées non traitées et/ou d'installations septiques individuelles non conformes.</p> <p>Moyens d'action : Mise en place d'un service de vidange et de valorisation des boues de fosses septiques individuelles</p>
Résultats visés :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidanges de toutes les installations septiques de Lévis selon la fréquence prévue au règlement Q-2, R.22 - Traitement des boues dans un site autorisé
Type d'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Contrôle <input type="checkbox"/> Analyse <input type="checkbox"/> Acquisition <input type="checkbox"/> Règlement <input type="checkbox"/> Étude <input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Éducation
Maître d'œuvre :	Ville de Lévis – sous contractant pour les travaux
Partenaires :	- Sous contractant pour les travaux
Sources de financement :	Taxation municipale des propriétés concernées et tarification spécifique.
Année de réalisation :	2016
Localisation de l'activité :	Lévis
Programme de suivi :	-Gestion en continue par la Direction de l'environnement / Service des matières résiduelles
Indicateurs de résultats :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'installations vidangées - Quantité de boues traitées

Signatures :

M. Gilles Lehouillier, Maire
Ville de Lévis

M. François Duchesneau
Président CBE

M. Pierre Lainesse
Conseiller municipal
Ville de Lévis

Lévis, le 6 octobre 2015

Lieu et date